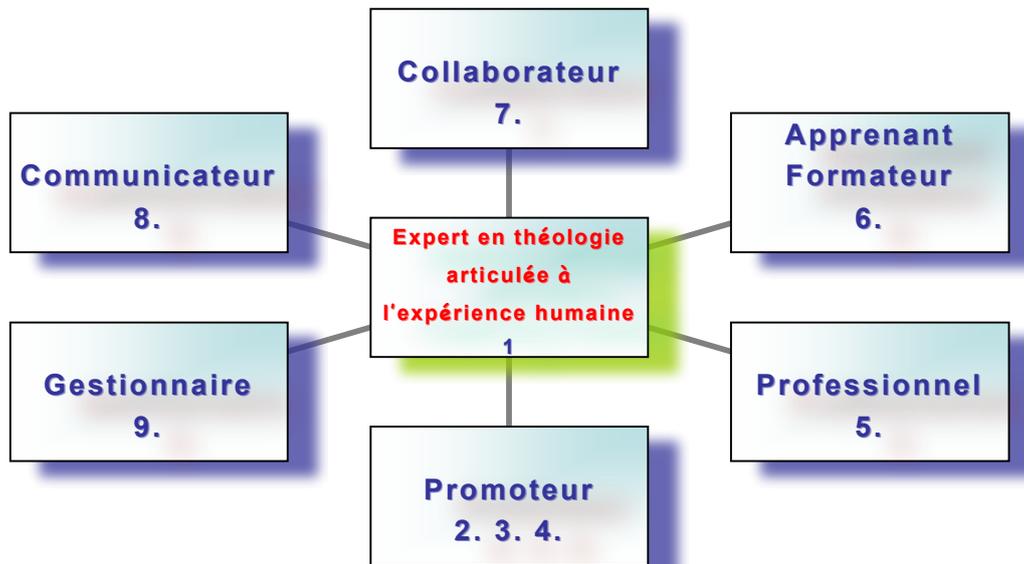


## Référentiel de compétences du ministère pastoral

Le schéma ci-dessous représente l'agencement entre l'expertise au centre et les fonctions contributives qui lui sont périphériques. Les chiffres qui accompagnent chaque élément renvoient aux compétences de professionnel du pasteur listées ci-dessous.



### 1. Offrir une expertise en théologie articulée à l'expérience humaine

- 1.1. En se fondant sur une lecture théologique de la réalité inspirée des grands principes de la Réforme
- 1.2. En travaillant la tension entre expériences humaines — la sienne et celles des autres — et théologies
- 1.3. En favorisant l'accès à une compréhension individuelle et collective de Dieu et de l'Évangile
- 1.4. En agissant au sein d'une équipe composée de collègues, de divers professionnels ou bénévoles
- 1.5. En réunissant des capacités diverses dans le cadre de la pratique de l'Église, en paroisse ou dans un ministère spécialisé

### 2. Concevoir, organiser et présider les cultes et les actes ecclésiastiques

- 2.1. En interrogeant la réalité d'un point de vue théologique et la théologie en fonction de l'expérience humaine
- 2.2. En mettant en lien le texte biblique et les questions qui animent les personnes aujourd'hui
- 2.3. En pensant et clarifiant les interactions entre expérience humaine et théologie
- 2.4. En transmettant une parole de vie théologiquement argumentée
- 2.5. En sélectionnant parmi diverses formes reconnues de prédications et de liturgies
- 2.6. En tenant compte du temps liturgique, des usages locaux, des circonstances et des spécificités de l'auditoire
- 2.7. En maîtrisant les questions pratiques liées aux célébrations
- 2.8. En articulant l'expérience de la foi chrétienne et la ritualité

### 3. Concevoir, organiser et présider une catéchèse qui garantisse l'annonce de la foi, favorise l'expérimentation de la foi et la vérification de la pertinence de l'Évangile et veille à la transmission des valeurs chrétiennes

- 3.1. En développant et explicitant localement un projet catéchétique à l'attention des acteurs de la catéchèse
- 3.2. En tenant compte des aspects pratiques, administratifs et didactiques, ainsi que de la spécificité des catéchumènes : enfants, adolescents, adultes
- 3.3. En favorisant l'individuation spirituelle des bénéficiaires et leur intégration dans la communauté

- 4. Conduire des entretiens pastoraux et accomplir des visites qui invitent au cheminement spirituel des personnes et des groupes et témoignent du lien ecclésial**
  - 4.1. En suscitant une communication interpersonnelle au service de l'accompagnement des personnes et des groupes
  - 4.2. En récoltant des informations essentielles et en prenant de la distance par rapport à la perception immédiate de la réalité pour appréhender les situations et discerner les demandes et les besoins
  - 4.3. En soumettant aux bénéficiaires une herméneutique de l'Évangile et de la situation qui ouvre au discernement dans les temps forts et dans les failles de l'existence des personnes et des groupes
  - 4.4. En favorisant l'accueil au sein de l'Église
  
- 5. Maîtriser les gestes du métier et engager sa personne et sa spiritualité dans une posture cohérente avec le rôle attendu par l'institution et les situations, l'éthique et la déontologie professionnelle**
  - 5.1. En veillant à la relation à soi-même, à l'autre et à Dieu argumentée à partir de la théologie réformée
  - 5.2. En faisant preuve de loyauté envers l'institution et en exerçant son devoir d'interpellation
  - 5.3. En endossant un rôle spirituel socialement reconnu
  - 5.4. En démontrant en tout temps une attitude respectueuse de l'éthique et de la déontologie professionnelle
  - 5.5. En présentant une attitude et un positionnement cohérents avec le proclamé personnel et institutionnel
  - 5.6. En évaluant et respectant une distance professionnelle avec les personnes et les groupes
  - 5.7. En respectant le secret professionnel
  - 5.8. En gérant durablement l'ensemble de ses ressources personnelles
  - 5.9. En distinguant et articulant vie professionnelle et vie privée, personne, rôle et fonction
  
- 6. S'engager dans une pratique réflexive et dans une démarche continue de développement des compétences professionnelles**
  - 6.1. En intégrant des ressources internes et externes
  - 6.2. En développant la pensée critique et les capacités à apprendre à apprendre
  - 6.3. En analysant et affinant la compréhension des situations de travail
  - 6.4. En autoévaluant, évaluant et en régulant la qualité des prestations
  - 6.5. En organisant, animant et participant à des temps de formation
  - 6.6. En soutenant la formation théorique et pratique des collègues et collaborateurs comme aussi des futurs professionnels
  
- 7. S'impliquer et soutenir les processus, les résultats et la dynamique du travail d'équipe au service de la mission de l'Église**
  - 7.1. En mettant ses compétences et son charisme au service des différentes équipes
  - 7.2. En s'engageant selon les besoins dans divers colloques et groupes de travail avec des collègues
  - 7.3. En collaborant avec les collègues, les collaborateurs professionnels et bénévoles et les membres des conseils
  - 7.4. En animant, soutenant et développant un travail d'équipe efficace, en cohérence avec les valeurs de l'Église
  - 7.5. En prévenant et gérant les conflits
  
- 8. Gérer le contenu et le flux des communications au service de la qualité des prestations et des intérêts de l'Église**
  - 8.1. En maîtrisant les règles de la communication orale et écrite
  - 8.2. En établissant des relations professionnelles de confiance, sur le mode de la complémentarité et de la stimulation mutuelle
  - 8.3. En encourageant le développement de la communication et de la relation au sein des équipes de travail, entre les divers lieux et instances d'Église et entre Églises sœurs.
  - 8.4. En s'exprimant dans les médias écrits et oraux
  - 8.5. En contribuant à l'élaboration d'une compréhension partagée des expériences humaines et de leurs lectures théologiques en vue de prendre des décisions collectives
  - 8.6. En participant à la visibilité de l'Église par l'entretien de relations régulières avec la société civile et les médias

- 8.7. En recensant, sélectionnant et garantissant la circulation d'informations pertinentes pour chacun des partenaires concernés
- 8.8. En assurant la traçabilité et l'archivage de la documentation et des prestations

**9. Concevoir et assumer la gestion et le leadership professionnel de la mission en collaboration avec les différents partenaires**

- 9.1. En développant une vision d'avenir pour et avec la communauté et l'institution
- 9.2. En prenant et en assumant la responsabilité de décisions et de mises en œuvre cohérentes avec les valeurs de l'institution
- 9.3. En concevant, négociant et conduisant des projets qui répondent aux besoins et mobilisent les ressources disponibles
- 9.4. En planifiant les différentes activités régulières en fonction de la mission, des champs d'activités du ministère pastoral et des contraintes et limites des collaborateurs
- 9.5. En s'acquittant du travail administratif en collaboration avec les différents partenaires
- 9.6. En conduisant groupes et rencontres ou en déléguant la conduite